

COLLECTIVITE : l'ACSO a voté le budget 2024 s'élevant à 121,5 millions d'euro

La [CA AGGLOMERATION CREIL SUD OISE](#) / T : 03.44.64.74.74 a voté le budget 2024 s'élevant à 121,5 millions d'euros, dont 34,9 millions d'investissement. La collectivité a notamment voté la convention qui engage l'ACSO au financement du barreau Roissy-Creil-Picardie dont la mise en service est annoncée pour 2026. Les investissements annoncés pour cette année se porteront notamment pour la collecte des biodéchets, l'aménagement du local Carrefour de femmes, le Programme Local de l'Habitat, l'aménagement des circulations douces berges de l'Oise, l'étude avant-projet dans le cadre de la future passerelle urbaine de la gare de Creil. www.creilsudoise.fr